

Rapport N°13 :**Entrepreneuriat – Bilan actions 2018-2019**

Rapporteur (s) :	Luc JOHANN Administrateur provisoire d'UBFC
Service – personnel référent	Pascale BRENET – Directrice du PEPITE BFC Eléonore LANET et Fabienne BADET Chargées de mission Entrepreneuriat Etudiant Service Formation et Insertion Professionnelle
Séance du Conseil académique	26 Juin 2019

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Le **PEPITE Bourgogne Franche-Comté** a été labellisé en mars 2014 par le MESR dans le cadre du plan national en faveur de l'entrepreneuriat étudiant. Il s'inscrit depuis l'été 2015 dans la COMUE UBFC.

L'action du PEPITE-BFC en faveur de l'entrepreneuriat étudiant **est transversale**, en lien avec la **formation** et la **recherche, ancrée sur le territoire**. Elle s'appuie sur le réseau des référents des établissements, des enseignants et enseignants chercheurs, des étudiants et étudiants entrepreneurs et des partenaires issus de l'écosystème de la création et du financement des entreprises.

Les objectifs du PEPITE-BFC relèvent de trois dimensions :

- Doter les étudiants de **compétences entrepreneuriales** utiles à leur insertion professionnelle,
- Favoriser la **création d'entreprises** par les étudiants et jeunes diplômés,
- Favoriser **l'innovation pédagogique** dans l'enseignement supérieur.

Depuis 2015 cette action est en progression constante :

- De 2 165 étudiants sensibilisés dans les établissements à 5 500 en 2018,
- 70 étudiants diplômés en entrepreneuriat et innovation en 2015, contre 114 en 2018,
- Le nombre d'étudiants ayant obtenu le SNEE (statut national d'étudiant entrepreneur) est passé de 4 au lancement de l'action à 66 au cours de cette dernière année universitaire,
- Enfin les étudiants entrepreneurs de BFC se sont distingués remportant régulièrement un prix national au concours PEPITE (volet du concours I-LAB).



Poursuivant les axes définis aux PEPITE (30 en France) dans le cadre du plan national en faveur de l'entrepreneuriat étudiant, les actions se sont déployées dans les établissements membres d'UBFC et au cœur de l'écosystème régional :

- **La sensibilisation et la formation** continuent de se développer :

La campagne d'habilitation des formations pour la période 2017/2021 donne lieu à une nette augmentation des actions de sensibilisation maquettées avec des ECTS dans de nombreuses formations et sur des formats variés qui privilégient une pédagogie active et par projet : découverte de l'entrepreneuriat et de l'innovation via un « Book de l'Innovation », « idée d'entreprendre ».

Les universités et écoles poursuivent et renforcent leurs **actions de sensibilisation** à l'entrepreneuriat et à l'innovation, à travers des actions menées au sein des formations ou des établissements : semaine de l'entrepreneuriat d'AgroSup et BSB, Crunch Time UTBM, ateliers créatifs, etc.

Les ateliers créatifs thématiques réalisés en partenariat avec des collectivités locales et des entreprises se multiplient. Initiés avec le lancement du PEPITE-BFC, ces ateliers permettent de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat sur un format court et dynamique, proposé à des équipes d'étudiants pluridisciplinaires, sur des sujets d'innovation apportés par des partenaires locaux. Les derniers ateliers réalisés permettent une poursuite du travail amorcé à travers des projets tuteurés.

L'objectif de déployer la sensibilisation auprès des doctorants s'est concrétisé en 2018/2019 par :

- L'insertion de modules de sensibilisation dans le plan de formation des Ecoles Doctorales (business planning, stratégie de la propriété intellectuelle, financement de l'innovation),
- La participation de 25 doctorants au Workshop « Entreprendre et Innover » (2 jours à Besançon),
- La possibilité de s'inscrire au DU Entrepreneuriat et Innovation en un an ou deux ans ou au Master 2 Entrepreneuriat et Innovation en deux ans,
- La participation du PEPITE-BFC à la mise en œuvre du dispositif ICE (Itinéraire Chercheur Entrepreneur) d'UBFC,
- L'augmentation du nombre de doctorants titulaires du SNEE.

La carte des formations dédiées à l'entrepreneuriat et à l'innovation est maintenant déployée avec un continuum DU – LP – Master, répartis à l'IUT du Creusot, à l'uB, à BSB, à l'UFC (IAE) et à l'UTBM. Les deux formations les plus récentes (DU ICI au Creusot et LP PME à l'uB) ont vu leurs effectifs augmenter. Les autres formations, plus anciennes, continuent d'être attractives et accueillent des candidats et des projets de qualité.

- **Concernant l'axe « accompagnement » :**

La dynamique des étudiants entrepreneurs (66 en 2018/2019) est maintenant établie et le dispositif d'accompagnement et de coworking évolue face à une demande qui s'est accrue d'année en année : un ensemble de moments de coworking (4 Boot Camps) et d'ateliers thématiques répartis durant l'année leur sont proposés.

Depuis deux ans, les comités soulignent une diversité et un intérêt croissant des projets des étudiants. On observe toutefois une forte volatilité des étudiants entrepreneurs, qui peuvent être amenés à suspendre, différer ou abandonner leur projet. Ce phénomène est généralement constaté chez les porteurs de projet et il touche particulièrement les étudiants en cours d'études, au contraire des jeunes diplômés.

Cela étant l'impact lié à l'acquisition de compétences entrepreneuriales utiles à leur insertion professionnelle est pour le PEPITE-BFC un critère majeur qui va au-delà de la seule comptabilisation des créations d'entreprises.

Le **Prix PEPITE Tremplin pour l'entrepreneuriat étudiant** a recueilli en 2018, 12 candidats dont 4 lauréats régionaux, et parmi eux 1 a été retenu comme lauréat national. L'ensemble des projets témoigne de la diversité des parcours et des idées des étudiants entrepreneurs. La remise des prix a fait l'objet d'un évènement d'ampleur réunissant plus d'une centaine de participants. Il a été co-organisé dans les cadre des 20 ans d'I-Lab et du concours « Chercheurs Entrepreneurs Challenges » par UBFC, la DRRT et l'AEF INFO avec le soutien de la Caisse des Dépôts, du Conseil Régional de BFC et le MEDEF BFC. Le prix spécial « étudiante » remis dans le cadre du concours « Initiative au féminin » a été décerné cette année à une doctorante porteuse d'un projet issu de sa recherche académique.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil académique de bien vouloir prendre connaissance de ce bilan.